

05 JUIN 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le vendredi cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du vingt-neuf mai 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Sylvain RENAUT, Maire d'Erquy. Monsieur Olivier LE GALL, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	<b>ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SENATORIALES</b>
<b>01</b>	

ÉLUS	<b>27</b>
PRÉSENTS MAXI	<b>24</b>
MANDANTS	<b>00</b>
ABSENTS	<b>03</b>
APTES A VOTER	<b>24</b>

CONVOCAATION	<b>29-05-2026</b>
RÉUNION	<b>05-06-2026</b>
AFFICHAGE	<b>05-06-2026</b>
TRANSMISSION	<b>05-06-2026</b>

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
RENAUT Sylvain	Maire	X			
PESLIER Michel	1er Adjoint	X			
CHALVET Maryvonne	2è Adjointe	X			
LE GALL Olivier	3è Adjoint	X			
LE DOUARIN France	4è Adjointe	X			
PIERRE Frédéric	5è Adjoint	X			
BELLETTRE Michel	Conseiller		X		
LECORGUILLE Gilles	Conseiller	X			
FRARE Pascale	Conseillère	X			
DETREZ Nicole	Conseillère	X			
HUGUET Nathalie	Conseillère	X			
NOUET Soizic	Conseillère	X			
METAYER Christophe	Conseiller	X			
LEBOUCHER Françoise	Conseillère	X			
LE MOUNIER Valérie	Conseillère	X			
HOUZE Laurent	Conseiller	X			
TALBOURDET Gwenaëlle	Conseillère		X		
L'HOTELLIER Céline	Conseillère	X			
COCHERY Sandrine	Conseillère	X			
BRECHARD Benoit	Conseiller	X			
ANDRE Ludovic	Conseiller	X			
COLLONG Alexandre	Conseiller	X			
CONAN Alain	Conseiller	X			
GUYOMAR Muriel	Conseillère	X			
PASCO Mickaël	Conseiller		X		
GERRETSEN Marc	Conseiller	X			
LE GUEN Cédric	Conseiller	X			
<b>A</b>	<b>DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS</b>	<b>24</b>	<b>03</b>	<b>00</b>	

**01 - ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES SENATORIALES**

- VU** le décret du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
- VU** la circulaire ministérielle du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
- VU** l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026 fixant pour chaque commune le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable dans la perspective des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'élire 15 délégués et 5 suppléants au scrutin de liste proportionnel et paritaire avec répartition à la plus forte moyenne sans panachage, ni modification d'ordre des candidats, sans débat au scrutin secret.

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Le Maire a constitué le bureau de vote comme suit :

Président du bureau : Monsieur Le Maire

Les deux membres les plus âgés du conseil municipal :

- Maryvonne CHALVET
- Alain CONAN

Les deux membres les plus jeunes du conseil municipal :

- Frédéric PIERRE
- Alexandre COLLONG

05 JUIN 2026

**CONSIDÉRANT** qu'une seule liste a été transmise à Monsieur Le Maire composé comme suit :

Liste : ERQUY, Cap sur l'Avenir

1	CHALVET Maryvonne	Déleguée Titulaire
2	RENAUT Sylvain	Délegué Titulaire
3	LE DOUARIN France	Déleguée Titulaire
4	LE GALL Olivier	Délegué Titulaire
5	DETREZ Nicole	Déleguée Titulaire
6	PIERRE Frédéric	Délegué Titulaire
7	HUGUET Nathalie	Déleguée Titulaire
8	BELLETTRE Michel	Délegué Titulaire
9	NOUET Soizic	Déleguée Titulaire
10	PESLIER Michel	Délegué Titulaire
11	LEBOUCHER Françoise	Déleguée Titulaire
12	LECORGUILLE Gilles	Délegué Titulaire
13	LE MOUNIER Valérie	Déleguée Titulaire
14	GERRETSEN Marc	Délegué Titulaire
15	GUYOMAR Muriel	Déleguée Titulaire
16	HOUZE Laurent	Délegué Suppléant
17	L'HOTELLIER Céline	Déleguée Suppléante
18	BRECHARD Benoît	Délegué Suppléant
19	COCHERY Sandrine	Déleguée Suppléante
20	CONAN Alain	Délegué Suppléant

Après dépouillement, le conseil municipal a élu la liste ERQUY, Cap sur l'Avenir

Nombre de votants : 24

Nombre de voix exprimées : 24

Abstention : 00

Majorité des suffrages : 14

Nombres de voix obtenues : 24

**Le Conseil Municipal, après élection,**

**PROCLAME** la liste ERQUY, Cap sur l'Avenir, en qualité de délégués titulaires et délégués suppléants afin d'établir le tableau des électeurs sénatoriaux,

**RAPPELLE** que l'élection des délégués des conseils  
suppléants peut être contestée devant le tribunal  
dans les trois jours de la publication du tableau des électeurs sénatoriaux.

Erquy, le vendredi 05 juin 2026

Le secrétaire de séance



Le Maire,

Sylvain RENAULT

